



Montélimar, le 20 mars 2020

Chers Adhérents(es), chers collègue(s), chers ami(es),

LA MOBILITÉ EST EN NOUS

La France vit une crise sanitaire inédite et sans précédent.

Malgré les mesures de confinement décidées lundi par le gouvernement les acteurs du transport routier de marchandises et de la logistique se sont mobilisés pour transporter les marchandises nécessaires au pays, conscients que sans transport il n'y a plus de livraison de marchandises mais plus de production non plus puisque notre filière approvisionne aussi les usines de production (Alimentaire, pharmacie, chimie, gaz de l'air comme l'oxygène).

En tant que chef d'entreprise, je suis extrêmement fier de la mobilisation spontanée de notre secteur.

Je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des acteurs du salarié au patron.

Je tiens à remercier tout particulièrement nos conducteurs qui ont bien souvent travaillé dans des conditions difficiles pour assurer l'approvisionnement des Français.

Indispensable à la gestion de la crise actuelle, les marchandises et les produits, essentiels à la vie de tous, doivent continuer d'être acheminés partout en France. Nous faisons, vous faites sur le terrain avec vos équipes un travail remarquable.

Je sais toutes les difficultés de circulation notamment que vous rencontrez dans l'exercice de votre mission.

Sachez que nous travaillons d'arrache pied pour les résoudre.

Nous avons obtenu :

- La réouverture des centres de visites de contrôles techniques.
- La réouverture des facilités sur l'ensemble des stations-services et aires de repos pour nos conducteurs. Même si cette réouverture n'est pas forcément encore effective partout, le principe a clairement été posé par le Gouvernement.
- Un arrêté portant sur l'amélioration de l'accueil de nos conducteurs sur les lieux de déchargement et de chargement.
- Une dérogation pour circuler le dimanche. Par ailleurs, nous sommes en train d'obtenir une dérogation sur les temps de conduite et service.
- Une reconnaissance par les pouvoirs publics de l'engagement du secteur et de son caractère stratégique pour la bonne continuité de la nation.

Bien entendu, nous devons encore nous battre avec acharnement sur beaucoup de sujets importants dont :

- La reconnaissance sans équivoque de l'accès du secteur à la procédure de chômage partiel, sans restriction ni limitation et adaptée à la réalité de nos contrats de travail et à la durée réglementaire du travail dans notre profession,
- Le report clair et écrit des échéances de formation obligatoire, renouvellement de permis, etc.
- Une simplification administrative des contrôles et attestations demandées.

D'autres questions se posent aujourd'hui comme celle de la prime annoncée par le Président au personnel qui continuerait de travailler. Chaque jour, les équipes de la Fédération sont en première ligne pour défendre notre secteur, nos entreprises, nos collaborateurs comme vous l'êtes sur le terrain pour continuer votre travail vital pour la nation. Elles demeurent en permanence à votre disposition au niveau local comme national.

Nous sommes une communauté et plus que jamais nous nous battons ensemble.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de ma meilleure considération.

Jean-Christophe PIC
Président de la FNTR